

Résultats d'analyses selon l'article 5 de l'Ordonnance du DFI

Qualité de l'eau des réseaux pour 2019

Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.

Pour le réseau des chalets de Villargiroud :

Provenance de l'eau : source des chalets.

Dureté totale de l'eau : en mmol/l 2,86 - en degré français 28,8° F.
La teneur en nitrate : 9 mg/l. – quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.
Traitement : aucun.

Pour le réseau de Villargiroud :

Provenance de l'eau : mélange source Preney et des chalets.

Dureté totale de l'eau : en mmol/l 3,04 - en degré français 27,3° F.
La teneur en nitrate : 13 mg/l. - quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.
Traitement : aucun.

Pour le réseau de Chavannes-sous-Orsonnens :

Provenance de l'eau : réservoir de Villaz-st-Pierre.

Dureté de l'eau : en mmol/l 3,47 - en degré français 35,5° F.
La teneur en nitrate : 19 mg/l. – quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.
Traitement : aucun.

Pour le réseau d'Orsonnens :

Provenance de l'eau : réservoir de Villarsiviriaux.

Dureté de l'eau : en mmol/l 2,48 - en degré français 23,5° F.
La teneur en nitrate : 2 mg/l. - quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.
Traitement : l'eau subit un traitement UV.

Pour le réseau de Villarsiviriaux :

Provenance de l'eau : réservoir de Villarsiviriaux
Le réservoir est alimenté par l'eau de source La Léchaire, du puits et du trop-plein de Villarlod.

Dureté de l'eau : en mmol/l 2,32 - en degré français 25,9° F.
La teneur en nitrate : 6 mg/l. - quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.
Traitement : eau du puits et des anciennes sources - traitement UV.
Traitement : eau de Villarlod – aucun.